

# > Diagnostic agricole territorial



### **Premier principe : protéger les espaces agricoles de l'urbanisation**

Le diagnostic territorial des activités agricoles sera réalisé au moment de l'élaboration du document d'urbanisme et contribuera à sa construction. Il doit poursuivre deux objectifs :

1) Réaliser un état des lieux des espaces agricoles et ruraux.

Pour ce faire, il s'agira d'utiliser certains éléments d'information générale comme le Recensement Agricole ou les Profils agricoles des territoires édité régulièrement par la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine. D'autres données sont également disponibles, en particulier sur le site de Géo-Bretagne, permettant une analyse des activités agricoles à des échelles géographiques plus précises.

Ces éléments devront être nécessairement complétés par des données recueillies directement auprès des acteurs locaux, agriculteurs ou élus : situation des parcelles agricoles, enquête par exploitation et synthèses cartographiques.

2) Identifier les enjeux et les contraintes liées à ces espaces agricoles et ruraux :

- localisation des sièges et bâtiments d'exploitations,
- état et fonctionnalité des bâtiments et des installations et leur mise aux normes,
- types et moyens de production, diversification
- perspective d'évolution des exploitations
- police sanitaire des exploitations (RSD, ICPE)

- contraintes pesant sur les exploitations et leur environnement (difficultés de déplacement des engins agricoles, emprise foncière, voisinage...)
- regroupement et morcellement du parcellaire,
- collecte et analyse des remarques des agriculteurs
- localisation des centres nécessitant un accès régulier des engins agricoles (CUMA, coopératives, centres techniques..)

L'élaboration de ce diagnostic est aussi un moment important pour engager la concertation locale prenant en compte d'autres enjeux se croisant avec l'activité agricole : les boisements et haies structurantes, les zones humides, le patrimoine bâti ainsi que des projets de développement des territoires concernés ( SCOT).